

# RÉNOVATION

## DÉPÔT D'UNE INITIATIVE

L'Asloca Genève a annoncé avoir déposé hier son initiative législative cantonale «Pour une rénovation écologique protégeant les locataires», munie de 11 851 signatures. Le texte demande que la rénovation écologique des bâtiments soit financée en ponctionnant sur les bénéfices versés par la Banque nationale suisse (BNS) au canton de Genève. Pour aboutir, une initiative législative cantonale a besoin de 5438 signatures valables. Les locataires seraient ainsi protégés face à des hausses de loyers, souligne l'Asloca Genève dans un communiqué. La rénovation du parc immobilier est en effet incontournable si le canton entend réduire ses émissions de CO<sub>2</sub> et lutter contre la dérive climatique. Les fenêtres doivent être dotées d'un double vitrage et les énergies renouvelables doivent remplacer le chauffage au fuel et au gaz. Mais ces travaux ne doivent pas entraîner de hausse de loyer, estime l'Asloca, d'où le recours à un fonds alimenté par les bénéfices que la BNS verse au canton de Genève. **ATS**